

Durée :

1 jour

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne chargée de prévention santé, hygiène et sécurité dans l'entreprise.

Notre intervenant :

Formateur-préventeur (sécurité, conditions de travail) agréé CRAM et INRS -
& Moniteur d'auto-école agréé CRAM risque routier.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A définir

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

340 € HT (408 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Développer une stratégie de prévention des risques routiers.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Alternance d'apports théoriques, conceptuels et méthodologiques.
- Prise en compte des savoirs et de l'expérience de chacun.
- Questions / réponses.
- Vidéo projection.
- Supports d'intervention remis à chaque participant.
- Exercices pratiques sur site avec zone goudronnée lisse de 50 mètres sur 10 mètres.
- Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Les enjeux de la prévention du risque routier**

- Conduire est un acte de travail.
- Le risque routier : 1ère cause d'accident mortel au travail.
- Les principes généraux de prévention.
- Le rôle des acteurs (CRAM, AST, sécurité routière...).

■ **L'évaluation du risque routier**

- La place du risque routier dans le document unique.
- L'analyse des accidents de trajet et de mission.
- Le recensement des personnels effectuant des déplacements liés au travail (occasionnels ou à temps complet), le recensement des personnels utilisant un véhicule pour les trajets domicile -
- travail, le recensement des véhicules utilisés en mission (y compris les rollers ...), le recensement du risque routier de nuit.
- L'évaluation des risques liés à l'entreprise et à l'organisation du travail : l'analyse des pratiques professionnelles.
- Les facteurs aggravants du risque routier : vitesse, téléphone, alcool, médicaments, stress...
- Le coût induit des accidents/incidents, les incitations financières.

■ **Engager une démarche durable de prévention du risque routier**

- L'intégration de la prévention du risque routier dans les pratiques anagériales de l'entreprise.
- La politique de sécurité routière de l'entreprise : la formation et sensibilisation des conducteurs, le bon entretien et l'aménagement des véhicules, l'aménagement des accès à l'entreprise, l'organisation des déplacements (itinéraires, horaires, interdiction des portables, prise en compte de la fatigue au volant, des conditions météo...).
- La prévention du risque routier dans le règlement intérieur.
- La mise en place et le suivi du plan d'actions.

■ **L'assurance en soutien de la prévention des risques routiers**

- L'exploitation du constat amiable, Les statistiques de l'assureur (diagnostic de la sinistralité, comparaisons...), les primes de non - accident, L'Auto - assurance : renoncer à la couverture de certains risques ? Du bon usage des franchises et des clauses bonus - malus... Ex de gains obtenus par différentes démarches auprès d'assureurs.

■ **La formation et sensibilisation des conducteurs, le bon entretien et l'aménagement des véhicules**

- **Module théorique** : Réactualisation des connaissances sur le permis à points, Réactualisation sur les principes de sécurité routière, Diffusion d'un vidéo sur l'alcool, la fatigue...., Simulateur de calcul du taux d'alcoolémie, Diaporama de sensibilisation à l'acte de conduire.
- **Module pratique** : Audit de conduite, 3 personnes + un formateur par voiture, Chaque personne conduit environ 20 minutes. Les 2 personnes passagères disposent d'une grille de notation et traduisent leur sentiment de sécurité, confort, efficacité, clarté sur le comportement du conducteur. A tour de rôle un bilan est effectué et le formateur fait un point avec chaque candidat. Utilisation de simulateur de perte d'adhérence et lunette d'alcoolémie.